LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

INFORMATIONS - N°3

FOIX, le 26 octobre 2009

CTPL du 22 OCTOBRE 2009

En préambule à ce CTPL, nous avons évoqué la mémoire de Gérard PORTET et respecté une minute de silence.

Nous avons une nouvelle fois regretté la communication particulièrement tardive de l'ordre du jour, ainsi que des documents préparatoires.

Puis les représentants FO ont mis en avant deux réunions tenues récemment :
➢ tout d'abord, le CTPM du 16 octobre, avec l'extrait de la déclaration liminaire suivante :

CTPM du 16 OCTOBRE 2009 (extrait Déclaration liminaire Délégation FO)

Monsieur le Président,

A quel niveau estimez vous le plancher minima pour garder encore un service fiscal, budgétaire, économique, statistique, douanier et industriel efficace ?

Toutes les directions de nos Ministères subissent de profondes réformes structurelles dont l'objectif, nous persistons à le marteler, est d'essayer de faire plus avec toujours moins de moyens. Nous sommes là au cœur de la Révision Générale des Politiques Publiques qui devient l'alpha et l'oméga de la politique gouvernementale ; elle ne vise qu'à « tailler » dans la dépense publique sans se soucier du service public et de sa qualité à rendre au citoyen.

C'est bien au démantèlement du Service Public et finalement au détricotage de la République que nous conduit cette fameuse RGPP dont on nous annonce une nouvelle vague en 2010.

➢ **Puis sur le plan plus local, une réunion s'est tenue entre les représentants de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO et la secrétaire générale de la Préfecture Mme Christian le 28 septembre avec comme ordre du jour la RGPP et la stratégie immobilière de l' Etat . Voici un extrait du compte rendu de cette réunion :**

Réunion FGF FO avec Mme CHRISTIAN Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Ariège

Ordre du jour :

- ✓ ***Réorganisation territoriale de l'Etat***
- ✓ ***Stratégie immobilière de l'Etat***
- ✓ ***Plates-formes régionales***
- ✓ ***Questions diverses***

Présents :
Administration :
Mme Dominique CHRISTIAN (Secrétaire générale)

Représentants Force Ouvrière :
Christian GASTON (Union Départementale)
Jean-Paul BERTRAND (DGFIP)
Francis JOVE (Préfecture)
Bernard ROUSSET (DDEA-DDSV)

- *Services des finances publiques*

La fusion de l'ancienne Direction Générale de la Comptabilité Publique et de la Direction Générale des impôts dans la nouvelle DGFIP se concrétise en Ariège, pour l'instant, par la mise en place du Service des Impôts aux Particuliers à l'Hôtel des Finances de Foix. Leurs installations se révèlent plus problématiques à Pamiers et St Girons tout simplement liées à des contingences immobilières. Ceci préfigure la création de la Direction Locale Unique déjà réalisée dans plusieurs départements.

Nous avons aussi assisté à des fusions de Trésoreries, comme à Ste-Croix-Volvestre intégrée à la Trésorerie de St Girons ou à Laroque d'Olmes, secteur particulièrement touché par le démantèlement du secteur industriel, répartie entre les Trésoreries de Mirepoix et de Lavelanet-Bélesta. Avant d'autres restructurations, non programmées pour l'instant, mais qui seront envisagées en fonction du dialogue avec les élus locaux et des décisions ministérielles.

C'est bien un double discours que nous entendons, : d'un côté, une volonté affichée de maintenir un maillage dense du territoire ; de l'autre, la suppression programmée d'un des derniers réseau de proximité.

- *Stratégie immobilière de l'Etat*

Le document, transmis aux représentants du personnel, ne témoigne une fois de plus que d'une analyse comptable (réduction des coûts, surface moyenne agent/bureau).

Lors de notre rencontre avec Mme CHRISTIAN le 08 avril dernier, nous avions cru comprendre qu'une présentation serait faite du projet de réimplantation immobilière. A ce jour, les CTPL sont consultés sur un document finalisé et arbitré par le Préfet de département.

FORCE OUVRIERE demande que ce sujet interministériel, du domaine du Préfet, soit présenté lors d'une réunion en Préfecture aux représentants du personnel de tous les services, avant avis des CTPL.

Réponse : La demande sera transmise au Préfet (nous l'avons déjà interpellé lors de notre rencontre le 18/09/09).

Par ailleurs, l'Etat a obtenu l'accord de la mairie de Foix pour acquérir la parcelle utilisée à des fins de parking public qui jouxte la trésorerie générale et la rue Fenouillet. D'une capacité d'environ 15 places, elle serait destinée aux agents de la DDT.
Afin de pourvoir aux différents coûts d'aménagement, d'agencement et d'acquisition le financement sera assuré par un retour de 85% du prix de vente des biens immobiliers de l'Etat et d'une dotation exceptionnelle de 200 000 €.

FORCE OUVRIERE, suite à l'annonce d'une offre de parking pour les agents, demande également que soit généralisé à l'ensemble des agents de l'Etat la possibilité de bénéficier d'abonnement annuel de parking public à un taux identique à celui pratiqué à la Préfecture. Disposition qui nécessite la participation financière de chaque ministère concerné.

Réponse : une intervention en se sens sera faite lors de la prochaine réunion des directeurs (19/10/09)

- *Questions diverses :*
  - La Préfecture souhaite réactiver la commission départementale des services publics en milieu rural

Puis nous sommes passés à l'ordre du jour :

➢ Une communication supplémentaire nous a été faite sur la pandémie grippale.

➢ Nous avons ensuite été informés sur le plan de schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). Pour ce qui nous concerne, le service des domaines serait réintégré sur l'un des deux sites (HDF de Foix ou TG) dans le cadre de la DLU. Il est aussi question d'un rapprochement, à Pamiers, entre l'immeuble de l'Hôtel des Finances et la Trésorerie, les plans seront soumis au CHSDI et aux CTPL/CTPD.

➢ Les Organisations Syndicales ont également dénoncé les difficultés ressenties par l'ensemble du réseau afin d'accomplir correctement ses missions.

➢ Par ailleurs, il a été confirmé que la fermeture de la Trésorerie de Luzenac est reportée.

➢ Le déménagement de la Trésorerie de Foix Banlieue est acté, la date n'est pas encore définitivement déterminée, sans doute au mois de décembre. Il ne s'agit pas pour l'instant d'une fusion, mais il est évident que cela ne constitue qu'une étape et cette fusion sera opérationnelle en 2010. Dans un premier temps, la trésorerie de Foix Banlieue restera en intérim, mais celui-ci sera assuré par le Trésorier de Foix. Les 3 agents de Foix banlieue seront dans les locaux de Foix ville, sous réserve des demandes de mutation qui seront examinées en CAPL..
Ce déménagement devrait permettre une extension de la Paierie qui verra ses tâches s'alourdir encore, avec l'adhésion de la Communauté de communes de Pamiers au SMDEA, ainsi que probablement le recouvrement des factures d'eau et d'assainissement des locataires de l'OPAC.

Lors du vote, les organisations syndicales se sont abstenues, la parité administrative votant pour.

➢Une présentation de la future DLU a été faite par le Président. Pour l'instant, rien de définitif n'est déterminé, tant au niveau de la date de la mise en place de cette DLU en Ariège que sur le plan de l'identité du Directeur. La Direction sera située dans les locaux de la Trésorerie Générale, ainsi que les services des ressources humaines, la logistique et l'informatique. Le recouvrement contentieux et l'animation contentieuse seront transférés à l'Hôtel des Finances ainsi que les agents commissionnés et la mission domaniale. C'est le projet qui a été soumis à la Direction Générale ; une réponse devrait être adressée sous peu.

➢ La modification des horaires d'ouverture au public, souhaitée par les agents de la Trésorerie de Castillon, a été approuvée à l'unanimité.

➢ Enfin dans le cadre des questions diverses, des problèmes spécifiques à certains postes comptables, parfois récurrents ou plus généraux ont été évoqués notamment dans le domaine des communications téléphoniques ou des accès Internet. Des solutions devront enfin être apportées définitivement.

SYNDICAT

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ---------- **PRENOM :** ----------

GRADE : ----------

AFFECTATION : ----------
déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à---------- **le**----------

(signature)

➔ ***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***